

# Programme économique man-krathiste

Nous les man-krathistes, avons pour fil sous-tendant de notre politique, **l'Égalité souveraine**. Nous avons à cœur que chaque individu reçoive l'argent qui lui est dû selon sa charge de travail, et, avant tout, de ses besoins.

## De la relation de l'Etat avec l'Economie

C'est donc tout naturellement que nous soutenons une économie planifiée, dans laquelle tous les moyens de production sont la **propriété partagée de l'Etat et des employés** de ces mêmes moyens. Nous avons conscience qu'une économie planifiée ne c'est que rarement montrée efficace dans l'histoire. Mais la solution est simple : il suffit d'abandonner les plans quinquennaux pour privilégier une **économie planifiée sur six mois** avec une **revue des moyens et objectifs tout les trois mois** par le Conseil Économique National ( regroupant les ministres, l'Empereur et le président de la Commission. C'est le Ministre des finances qui préside ce conseil. ).

Nous savons également que se déconnecter du système économique capitaliste mondial ne serait pas une bonne idée. Il faut donc utiliser les investissements étrangers et capitalistes au profit de notre économie planifiée. Ainsi, tout ces investissements doivent être redirigés vers le système économique Etatique.

Il faut toutefois veiller à conserver une totale autosuffisance économique. Ils sont trop nombreux les exemples de nation tombées en disgrâce, et lentement asphyxiées. Ce n'est pas pour autant que Valinor doit limiter ses investissements à l'inter-micronational, non, il faut simplement veiller à **bien les considérer avant de les entreprendre**.

## De la relation des entreprises avec l'Economie

Comme susmentionné, les entreprises relevant de la production de base se doivent d'être **l'entière propriété du domaine public**. La fondation d'entreprise par les particuliers est autorisée et encouragée. Ces entreprises privés sont libres d'investir en bourse et dans le marché capitaliste international en son ensemble. Toutefois, à partir d'un certain seuil de chiffres d'affaires mensuel, les entreprises concernées feront l'objet de directives sur sa ligne générale **de vente et d'investissement** de la part du Conseil Économique National. Ne pas respecter ces directives peu faire l'objet de sanctions contre l'entreprise en général **mais ne peut en aucun cas provoquer un procès**.

Une règle devra toutefois être appliquée, à un domaine économique précis, une et une seule entreprise. Une nouvelle entreprise peut demander une dérogation au Conseil Économique National pour exercer la même activité qu'une entreprise déjà existante. Mais ce, **seulement sous réserve d'utiliser une méthode différente** que la première entreprise.

Les entreprises privées sont libres de mettre leur actions en vente **conformément au Code de**

**l'Economie Valinoréenne.** Les entreprises relevant du domaine public disposent elles aussi d'actions, mais réparties comme suit : un tiers des actions sont la propriété directes de l'Etat, les deux tiers restants étant équitablement répartis entre les employés de l'entreprise concernée. Les actions d'entreprise publiques ne peuvent être vendues qu'a l'Etat.

## **De la relation des particuliers avec l'économie**

Les citoyens de Valinor sont libres d'investir où ils le souhaitent tant que l'entreprise ou l'Etat ciblés n'ont pas été sanctionnés dans ce sens par Valinor. Les citoyens Valinoréens sont également encouragés à fonder leur propre entreprise privée. Les particuliers ne peuvent investir que dans les devises autorisées par l'Etat ( Ecu impérial, Euro, Rouble, Yuan, Flamant Aigues-mortais. ) Les Valinoréens sont également encouragés à devenir membres ou actionnaires d'entreprises étrangères.

Les salaires des particuliers seront fixés **en fonction de leur charge de travail et de leurs besoins.**

De plus, tous les employés des entreprises publiques possédants un pourcentage des ses actions, devraient, s'ils quittent l'entreprise de **quelques manières que ce soit**, revendre ces actions à l'Etat. De ce fait, chaque employé quittant une entreprise publique touchera une somme assez conséquente lui permettant de trouver un nouveau travail ou de reprendre de nouvelles études.

Une fois racheté par l'Etat, ces part seront **gratuitement redistribués** aux employés restants de l'entreprise.

Plus une entreprise comptera d'employés, plus ceux-ci auront des plus petites part de l'entreprise. Mais **plus il y a d'employés**, plus l'entreprise est riche, donc, **plus les actions ont de la valeur.**

## **De la relation d'Etats, d'entreprises et de particuliers étrangers avec l'Economie**

Les corps étrangers sont libres d'investir dans les entreprises Valinoréennes privées si aucune sanctions n'a été prononcé en ce sens. En revanche, ils ne peuvent faire de même avec les entreprises publiques. Leur seuls moyens d'interagir avec les entreprises publiques sont les suivants : être client de l'entreprise, être l'un des fournisseurs de l'entreprise, financer l'entreprise. Cette action a pour but de préserver l'indépendance de l'Etat Valinoréen a l'encontre de toutes autorités extérieures. Les corps étrangers peuvent payer les entreprises privées avec les devises qu'ils ont convenu avec elles. Mais ils ne peuvent payer les entreprises publiques que dans les devises autorisées par l'Etat. Cette action a pour but de promouvoir l'Ecu Impérial.